

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### INFORMATIONS DIVERSES

#### LA NOUE



*Depuis un certain temps, nos agents d'entretien ont pu se rendre compte, que la noue était devenue un vrai dépotoir.*

*En effet, certaines personnes mal intentionnées y ont déposé des écrans de télévision, ferraille, gravats, etc, en plus des papiers, canettes que l'on y retrouve habituellement.*

*Nous vous rappelons que des déchetteries sont à votre disposition à Quiévrechain ou à Vieux-Condé, pour y faire déposer vos encombrants Toute personne qui sera prise à faire des dépôts sauvages sera passible d'une contravention (article 3 de la loi du 15 juillet 1975)*

#### DEJECTIONS CANINES

*Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics et ce par mesure d'hygiène publique.*

*Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.*

*Certaines déjections ont même été retrouvées en grande quantité dans la noue ????*



## INFORMATIONS MUNICIPALES

JEUDI 4 AVRIL

EXPOSITION à partir de 14 h



Ouverte à tous à la salle des fêtes

- maquettes et plans

organisée par les Anciens de Bombardier et d' ANF



### CALENDRIER LOCATION SALLE DES FETES 2014

La réservation de la salle des fêtes pour l'année 2014 est ouverte en priorité à toute personne domiciliée sur la commune et se mariant à Thivencelle et pour les communions.

Prière de venir en mairie de Thivencelle, uniquement tous les jeudis matins entre 9 h et 12 h. Madame MARECHAL Carole se chargera de remplir avec vous le contrat de location.

#### Pièces nécessaires :

- 1 chèque de caution de 160 € (à l'ordre du Trésor Public)
- 1 chèque d'arrhes de 76 € (à l'ordre du Trésor Public)
- Photocopie de la carte d'identité
- 1 justificatif de domicile (facture EDG, GDF, téléphone, Noréade, etc..)
- Attestation d'assurance (risques locatives)



Les demandes seront prises jusqu'au 20 avril.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ACCUEIL DE LOISIRS DU 15 AVRIL AU 26 AVRIL

« Au pays des animaux »

Accueil des enfants de 9 h à 16 h 30  
Exceptionnellement, accueil des enfants à 10 h les lundis 15 et 22 avril.



### CANDIDATURE ALSH

La municipalité recherche des jeunes âgés entre 16 ans (révolus au 1er juillet) et 20 ans pour participer à l'encadrement (aide-animateur) de l'accueil de loisirs du mois de juillet.

Si vous êtes intéressés, veuillez adresser dès à présent une lettre de motivation et un cv à Mlle DUEE Mathilde en mairie de THIVENCELLE.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### INFORMATIONS DIVERSES



#### SITE INTERNET

*Un site internet de la commune a été mis en place. Vous y trouverez des informations sur votre village : festivités, galerie photos, école, associations, ALSH, Nétrel, compte-rendu du conseil municipal, compte-rendu du CCAS, bulletin mensuel, plan communal de sauvegarde, etc...*

*<http://www.thivencelle.fr>*

*Celui-ci est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter.*

#### CELLULE CCAS

*Un nouveau volet social a mobilisé l'attention de la commission : les obsèques.*

*Pour accompagner les familles au cas par cas, un recueil indiquant les diverses démarches à effectuer pour bénéficier d'un maximum d'aides selon la situation sociale de chacun.*

*Ce recueil est à retirer directement en mairie.*

